

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 64

Votants : 71 (dont 7 procurations)

N°3

**OBJET :**

**ETABLISSEMENT  
PUBLIC FONCIER  
SMAF**

**MODIFICATION DES  
REPRESENTANTS  
COMMUNE DE  
BELLERIVE SUR  
ALLIER**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : - 7 MARS 2019

Publiée ou notifiée  
le :

- 7 MARS 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

**Présents :**

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER – J. TERRACOL (à partir de la question n°4 A/), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P. SEMET (de la question n°1 à la n°14 et à partir de la n°19) - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – E. GOULFERT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – G. MAQUIN – C. MALHURET – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - B. KAJDAN (de la question n° à la n°1 à la n°4 C/) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE (de la question n°1 à la n°9 D/ et à partir de la n°12) – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné procuration :** Mmes et MM. J.P BLANC à C. CATARD - A. DAUPHIN à A. CORNE - J. BLETTERY à Mme COULANGE - M. GUYOT à Mme E. CUISSET, MC. STEYER à G. MAQUIN - C. GRELET à JJ. MARMOL - B. KAJDAN à JL. GUITARD (à partir de la question n°4 D/) - C. POMMERAY à F. SKVOR Conseillers Communautaires.

**Absents représentés par leur suppléant :** Mme et MM. M. MORGAND par M. S. DELABRE (de la question n°1 à la n°8 et à partir de la n°9 C/) - F. BOFFETY par J. THOMARAT, Conseillers Communautaires.

**Absents excusés :** Mme et MM. I. DELUNEL – F. SZYPULA, Vice-Présidents.

M. B. BAYLAUCQ - M. CHARASSE - JM. BOUREL, Conseillers Communautaires.

**Secrétaire :** M. J.S. LALOY, Vice-Président.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles L321-1 et suivants et L324-2 du code de l'urbanisme,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, et notamment sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat,

**Vu** la délibération n°20 du Conseil Communautaire en date du 4 avril 2013,

**Vu** la délibération n°4 du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2017, approuvant l'adhésion et les représentants à l'Etablissement Public Foncier SMAF de Vichy Communauté,

**Considérant** l'intérêt que représente l'action de l'EPF SMAF pour l'intercommunalité et ses communes membres dans la mise en œuvre de leur projet d'aménagement sur le portage de foncier et la constitution d'éventuelles réserves foncières,

**Considérant**, l'importance des actions foncières dans le cadre du développement diversifié des communes et dans l'aménagement de leurs centres bourgs,

**Considérant** que l'adhésion de l'intercommunalité à l'établissement public foncier offre à chaque commune la possibilité d'utiliser de manière facultative et autonome les prestations proposées par l'EPF,

**Considérant** la nécessité de modifier les représentants de la commune de Bellerive-sur-Allier,

Propose au Conseil Communautaire :

- de nommer M. Gérard Brunel représentant titulaire et M. Joseph Gaillard représentant suppléant de la commune de Bellerive-sur-Allier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 28 février 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 FEVRIER

Objet de l'acte : 2019 ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF - MODIFICATION DES  
REPRESENTANTS - COMMUNE DE BELLERIVE SUR ALLIER

.....  
Date de décision: 28/02/2019

Date de réception de l'accusé 07/03/2019

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 28FEV2019\_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190228-28FEV2019\_3-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....  
Nom du fichier : 3.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20190228-28FEV2019\_3-DE-1-1\_1.pdf )